



Fumeurs en gare et dans les trains

Rubrique : questions-réponses - Date : samedi 27 juillet 2019

Bonjour

Je prends le train tous les jours sur la ligne D de Juvisy sur orge au Plessis Chenet (gare après Corbeil vers Melun) en juin 2018 une grande affiche de la SNCF, posée sous l'abri du Plessis Chenet signale que depuis le décret 2017-633 du 25 avril 2017, il est interdit de fumer dans les lieux à usage collectif il est interdit de fumer et de vapoter sur les quais des gares. Depuis juin 2018 j'use de tweeter @RERD_SNCF et autres SNCF, pour demander en gare de Juvisy, la mise en place d'affiches sur les quais, d'annonces, et de contrôles.

Depuis pas grand chose de fait. Si... des petites affiches dans les couloirs souterrains, mais sur les quais, pas d'affiches. Il y a deux semaines, quand il y avait des agents sur les quais pour aider le matin, un d'entre eux à repris un fumeur, et cette semaine vers 7h40 une annonce vocale sur le quai pour rappeler les interdictions de fumer.

Il y a du mieux mais c'est encore insignifiant. Que faire pour voir des affiches sur les quais, des annonces fréquentes et des contrôles.

Je parle des quais, mais il arrive que ça fume dans les trains, et dans les couloirs aussi.

Merci d'avance de votre réponse, action.

cdt Jean_Philippe

Réponse :

Bonjour Jean-Philippe,

Merci pour votre message. Le tabagisme dans les réseaux de transport constitue un véritable problème pour les usagers.

Vous avez bien fait d'interpeller la SNCF à travers les réseaux sociaux. C'est une bonne solution pour se faire entendre. Vous disiez cependant que les actions engagées par la SNCF n'ont pas été suffisantes pour endiguer ces problèmes d'incivilité.

Sachez que depuis plusieurs années notre association est en relation avec les services de la SNCF à ce sujet. Elle a été mobilisée en 2005 dans le cadre d'évaluation de l'application de la loi Evin et en 2011 et 2013 pour des journées d'information sur la réglementation de protection contre le tabagisme et de sensibilisation organisées à l'initiative de la SNCF.

Fumeurs en gare et dans les trains

Au constat du peu d'effet de ces actions, notre [association francilienne](#) souhaite constituer un groupe de travail (autour de cette problématique des transports) dont l'objectif serait de préparer une action de communication suivie éventuellement d'une action en justice. Vous pouvez vous rapprocher de nos [adhérents](#) si vous souhaitez en savoir plus sur ce projet et si vous désirez y participer, n'hésitez pas à nous le faire savoir.

Nous militons pour que les actions de groupe puissent concerner la protection contre le tabac car le tabac a été exclu de la loi qui les encadre.

RC